

ms 2003 de l'article publié en 2005 dans *La liaison: de la phonologie à la cognition*, éd. par Jean-Pierre Chevrot, Michel Fayol et Bernard Laks. *Langages* 158.8–23.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_2005_num_39_158_2659

La liaison relève-t-elle d'une tendance à éviter les hiatus ? Réflexions sur son évolution historique

Yves Charles Morin

Abstract

Constraint-based theories of phonology have prompted the revival of an early seventeenth century conception of *liaison* as a means to break hiatuses between words. Liaison would be the French response to the resolution of conflicts between various universal constraints, in particular word invariance and optimal syllable onsets. The specific interplay between various constraints, it is claimed, explains dialectal and social variations, language acquisition and evolution (Tranel 2000:43). This paper examines the historical development of liaison in French and finds, however, no evidence that it ever was motivated by constraints against hiatuses or empty syllable-onsets. It has its source in the loss of some word-final consonants before word-initial consonants, and appears to be the result, in most cases, of imperfect transmission across generations of various consonant sequences. Later developments from the seventeenth century onwards were mostly motivated by what appears to be a cognitive bias for word invariance that was actually responsible for the steady increase of hiatuses between words in utterances. During the same period, various analogical processes lead to the extension of [t] liaisons before consonants after *quand*, *vingt* (Morin 1990) and, in some formal forms of speech, after third person verb-forms, as in *Il faut [t] faciliter...*

mots clés : *Liaison en français, enchaînement, changement historique, contraintes phonologiques, flexion nominale*

key words : *French liaison, enchaînement, historical change, phonological constraints, noun flexion.*

La liaison relève-t-elle d'une tendance à éviter les hiatus ? Réflexions sur son évolution historique

Yves Charles Morin

L'exégèse du vers classique a rationalisé certains compromis sociaux en détournant et en amplifiant certains concepts de la métrique du latin et du grec ancien¹. Elle a en particulier insisté sur le rôle de la « liaison » comme un des moyens pour assurer l'absence d'hiatus entre deux mots, conformément aux canons esthétiques du vers (cf. l'analyse de la fiction graphique de Cornulier 1995, et les études historiques de Morin 2000 et 2005).

La liaison, comprise à partir du XVII^e siècle comme l'articulation sensible dans certains contextes d'une lettre-consonne normalement muette en fin de mot, est beaucoup moins fréquente dans la langue parlée que dans la déclamation du vers. Elle constitue une source majeure de difficultés pour les étrangers et les provinciaux qui ne maîtrisent pas les normes sociales et a très tôt fait l'objet de règles à leur intention. Il n'est pas rare que les traités qui la décrivent justifient cet usage en invoquant la fonction anti-hiatique empruntée au discours esthétique sur la poésie.

Les contraintes anti-hiatus ne jouent aucun rôle dans les premières analyses structurales de la liaison. La consonne de liaison y est simplement analysée comme la consonne finale d'une variante supplétive absente de l'autre ; ainsi [gʁɑ̃t] et [gʁɑ̃] pour l'adjectif *grand*. Gougenheim (1935:52)² observe que ces formes supplétives ont des distributions « assez complexes » pour lesquelles il renvoie simplement aux « traités de phonétique » traditionnels. L'analyse supplétive a été reprise récemment par Steriade (1999)³, qui fait cependant appel à une

¹ La présente recherche a été subventionnée en partie par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et par le Gouvernement du Québec (F.C.A.R.). J'aimerais remercier Luc Baronian pour son aide précieuse.

² Bien qu'il utilise le terme « consonne latente » emprunté, dit-il, à « MM. Damourette et Pichon » (sans référence), il propose une analyse supplétive radicalement différente de celle de ces auteurs, cf. en particulier Pichon (1938:117) qui propose des « consonnes instables » phonologiquement distinctes des autres consonnes.

³ Steriade (1999) ne discute en détail que la liaison après les adjectifs prénominaux. Elle propose un ensemble de mécanismes permettant d'obtenir la forme des masculins devant voyelle à partir de la variante supplétive de leurs féminins. Son analyse rend compte des divergences entre la forme du féminin et son avatar masculin prévoicalique, p. ex. les avatars [gʁɑ̃t] 'grand' et [gʁoz] 'gros' de [gʁɑ̃d] 'grande' et [gʁos] 'grosse' (elle écrit cependant [gʁɔs] avec un [ɔ] ouvert, comme dans certains usages régionaux). Elle rend également compte des différences de resyllabation entre les consonnes des « véritables » liaisons (la resyllabation est régulière dans *petit t-enfant*, mais peut être suspendue dans *vieil imbécile*). Son analyse se généralise facilement aux autres cas de liaison (en particulier après les adverbes comme *très*, pour lesquels il suffit de postuler deux formes supplétives — « listed allomorphs » dans sa terminologie — [tʁɛ] et [tʁɛz]). Je ne comprends pas la

contrainte voisine de la contrainte anti-hiatus pour rendre compte des distributions.

Un peu plus tard, Gougenheim distinguera deux classes de consonnes de liaison : (1) un préfixe [z] de pluriel à l'initiale des noms et adjectifs et (2) les consonnes qui font partie d'une variante supplétive, comme précédemment (Gougenheim 1938:59–60). C'est ainsi que [zāfā] dans le syntagme *les enfants* [le zāfā] est analysé comme la forme du pluriel du nom *enfant* [āfā] obtenue par préfixation du [z]⁴.

La plupart des autres analyses linguistiques, cependant, ont eu tendance à transposer les outils pédagogiques traditionnels fondés sur l'orthographe et à adopter une conception unitaire des différents sandhis que la pratique pédagogique avait rassemblés sous la rubrique de *liaison*. Ces analyses admettent que la consonne de liaison fait partie intégrante du mot qui précède (comme dans la graphie conventionnelle) et postulent que les locuteurs ont intériorisé certains mécanismes qui n'activent cette consonne — de façon plus ou moins variable — que dans des contextes particuliers. C'est ce qu'il est convenu d'appeler l'analyse par *consonne latente*.

Il a aussi été argumenté, cependant, que les nombreuses alternances C ~ Ø en fin de mot du français moderne sont fortement morphologisées et font intervenir des sandhis relativement indépendants (Tranel 1981, Morin 1981, 1986a, 1986b, 1987, 1990, 1992, 2003 [1998], Morin et Kaye 1982). Tranel 1981, en particulier, présente une série d'arguments convaincants « concerning the nonuniform essence of Ø ~ C alternations », selon ses propres termes (p. 223). Ce chercheur adopte alors une analyse où les alternances C ~ Ø résultent de l'épenthèse d'une consonne spécifique dans les configurations morpho-syntaxiques propres à chacun de ces sandhis, une analyse reprise par Bybee (2001:171–177), dans un cadre théorique différent faisant appel à des patrons configurationnels (« product-oriented schemas ») plutôt qu'à des règles (« source-oriented rules ») d'épenthèse.

Mes propres recherches m'ont amené à envisager plusieurs mécanismes relativement distincts et à abandonner le modèle par épenthèse, initialement adopté pour rendre compte

critique qu'en fait Tranel (2000:51). Un des aspects les plus problématiques de l'analyse de Steriade est cependant son incapacité à rendre compte des consonnes de liaison non admises par la norme. Comme le rappellent Morin et Kaye (1982:297) et Morin (1992:243, 2003 [1998]), on entend régulièrement des liaisons du type *gros t-enfant* ou *soudain t-intérêt* dans la production spontanée de locuteurs qui ne disent jamais que *grosse* [gros] et *soudaine* [sudɛn] au féminin. Ce [t] « fautif » est totalement inexplicable dans une analyse qui présuppose que les locuteurs sélectionnent automatiquement la forme du féminin — ou son avatar — lorsque la consonne finale est conforme aux patrons dominants pour la liaison (cf. aussi note 8).

⁴ C'est essentiellement cette analyse que défend Jeanne Martinet (1988). Elle analyse le [z] de liaison après les pronoms sujets conjoints et le [t] après les verbes à la 3pl comme des préfixes du mot suivant, p. ex. dans *ils z-allaient t-à Bordeaux* [il zalɛ ta bɔʁdo], mais non le [t] après les verbes à la 3sg, comme dans *il allait-t à Bordeaux* [il alet a bɔʁdo]. Sont des préfixes, les liaisons « qui constituent le signifiant discontinu et variable [du pluriel] d'un monème donné », pour lequel, à défaut d'une analyse précise, l'auteur propose une belle métaphore : « signifiant qui rebondit de place en place au long de l'énoncé, comme ricoche une pierre plate à la surface de l'eau. »

de certains cas. En premier lieu, l'usage spontané montre que, dans un certain nombre de constructions, l'ancienne consonne de liaison a été entièrement incorporée au mot suivant (procédé historique d'agglutination bien connu pour l'article élidé, p. ex. *l'hierre* > *le lierre*). Ainsi la consonne [z] s'est agglutinée aux pronoms enclitiques compléments, comme dans *vas-y* [va:zi], *donnes-en* [dɔn:zã]. Dans les usages modernes, [zi] et [zã] sont des mots clitiques autonomes qui peuvent apparaître après les autres enclitiques : *donne-moi-zen*, *force-le-zy pas* (cf. Morin 1979:14–17). De la même manière, [t] s'est agglutiné dans les enclitiques *-t-il(s)*, *-t-elles*, *-t-on*, qui ont perdu leur fonction sujet et peuvent aussi renvoyer à un proclitique objet, comme dans *cela la dérange-t-elle ?* (cf. Morin 1985:793–797).

D'autre part, conformément à la thèse structuraliste de Gougenheim, le [z] de « liaison » devant les noms et adjectifs au pluriel était analysé comme un préfixe de pluriel (Morin 1981:42–43, Morin et Kaye 1982)⁵. Les analyses de Tranel (1981) et de Bybee (2001), en effet, ne sauraient expliquer des généralisations spontanées telles que : *C'est quoi, comme z-arbres ?*, *On prend quoi, comme z-affaires*, *...qui consiste en z-éléments indépendants*, *Je préfère ça (dans la) version z-années soixante* (cf. aussi les exemples de Damourette et Pichon 1911–1940:§279). Ainsi selon Bybee (2001:176), les sujets parlants n'auraient pas reconnu dans les expressions : *les z-arbres*, *des z-arbres*, *trois z-arbres*, *des grands z-arbres*, un simple mot-forme *z-arbres*, pluriel de *arbre*, précédé d'un déterminant, d'un cardinal ou d'un adjectif, mais auraient associé le son [z] à une construction « du pluriel » — où il apparaît entre *deux* membres, le premier étant un déterminant, un cardinal, un adjectif, etc. et le second un nom à initiale vocalique — comme dans la construction suivante^{6,7} :

⁵ Morin et Kaye (1982) n'ont *jamais* proposé que la liaison [z] du pluriel du français moderne soit le résultat d'une règle d'épenthèse consonantique comme il est parfois rapporté : « According to Morin and Kaye (1982:316), *each word displaying a final C/∅ alternation is lexically marked for one of [several] specific rules of epenthesis* » (Paradis et El Fenne 1995:173 ; c'est moi qui souligne) ; « On the basis of examples such as [*quatre z-enfants*] ... Morin and Kaye (1982) ... argue for an analysis which inserts the liaison consonant in certain context before a vowel » (Bybee 2001:176) ; « L'apparition des consonnes de liaison a aussi été analysée comme le résultat de plusieurs règles d'épenthèse consonantique ... (Morin & Kaye 1982 ...). Morin a récemment *poursuivi cette approche*, concevant par exemple la liaison adjectivale comme une forme de déclinaison (Morin 1992) ou encore comme une forme de préfixation nominale (Morin 2003 [1998]) » (Tranel 2000:51 ; c'est moi qui souligne). Si Morin (1992) et Morin (2003 [1998]) proposent bien que les consonnes de liaison après les adjectifs prénominaux représentent une forme de déclinaison et, dans le dernier cas, que ce sont des préfixes, ces analyses excluent toute forme d'épenthèse ; dans les deux cas, ces consonnes sont des affixes au même titre que le *s* de pluriel dans le nom anglais *boys*, par exemple.

⁶ On notera que cette construction et toutes les autres proposées par Bybee pour rendre compte du [z] de pluriel font intervenir un « constituant » au pluriel comprenant l'ensemble des mots impliqués dans la construction. Or comme l'ont montré Morin et Kaye (1982:322–323), ce n'est pas la pluralité de tels constituants qui est en jeu, mais celle de l'expression apparaissant à droite de la consonne de liaison. C'est ainsi que le [z] de liaison n'apparaît pas devant le *à* de *des*

[NUMBER -z-[vowel]-NOUN]_{Plural}

S'il est possible de proposer une construction de ce genre pour rendre compte de la généralisation analogique du [z] dans *quatre z-enfants*, sur le modèle de *trois z-enfants*, on ne saurait en proposer une qui soit vraisemblable pour celui qui apparaît après les prépositions *comme* et *en*, p. ex. dans *comme z-arbres*. J'ajouterai un autre exemple également révélateur, observé dans l'échange suivant :

- A : — Ça fait plusieurs mois que je mange des papayes.
 B : [corrigeant la proposition de A]
 — Plusieurs z-années, plutôt.
 A : [dubitatif]
 — Z-années !?, je ne crois pas.

D'autre part, si l'on peut effectivement expliquer la présence d'un [z] de pluriel dans des expressions comme *des chefs d'État z-africains* en considérant que *chef d'État* a le même statut qu'un nom simple, comme le fait Bybee (2001:175), ce genre de construction ne saurait rendre compte des analogies dans l'énoncé suivant :

... il est pris de convulsions, d'abord *z-oculaires*, puis généralisées (Pierre Nobécourt, prof. à la Faculté de médecine, cours du 8 mai 1924 — rapporté par Damourette et Pichon, § 279, p. 323)

La suite « *convulsions, d'abord* » dans cet exemple ne saurait être l'analogue d'un nom simple (ni *syntômes gastro* dans *syntômes gastro-z-intestinaux* également relevés par ces auteurs, cf. Morin *et al.* 1990:524).

Le statut des consonnes de liaison entre un adjectif et un nom au singulier, comme dans *petit t-enfant*, est plus difficile à cerner. Si la grande majorité des adjectifs prénominaux dans la conversation ordinaire ne constitue qu'une petite classe, il est faux de dire que cette liaison « is restricted to a small set of adjectives, [belonging to the following list] ... *bon, long, nouveau, mauvais, grand, gros, petit* » (Bybee 2001:179–180). On l'observe dans la langue spontanée, de façon plus ou moins variable, devant un nombre bien plus important d'adjectifs dans d'innombrables constructions, parfois stéréotypées, telles que :

Un ancien n-administrateur, le prochain n-album, d'un commun n-accord, le premier r-étage, dans son dernier r-article, un charmant t-enfant, un excellent t-interprète, un maudit t-intrigant, un parfait t-inconnu, lors d'un précédent t-incendie, un profond t-émoi, leur second t-album, un secret t-admirateur, un dangereux z-individu, un furieux z-appétit, un heureux z-événement, un merveilleux z-outil, etc.

machines à laver (au sens de 'machine servant à laver'), mais qu'elle peut le faire dans (*il me reste encore*) *quelques mouchoirs z-à laver*.

⁷ Le format de cet article ne permet malheureusement pas de faire apparaître les convergences entre mes vues sur l'organisation générale de la grammaire (en particulier du lexique mental) et celles de Bybee (2001). Les divergences mentionnées ici portent seulement sur quelques interprétations spécifiques.

Elle est encore plus fréquente dans la langue recherchée. Les observateurs attentifs ont cependant très tôt remarqué que certaines combinaisons Adjectif+Nom sont défectives dans les cas où on attendrait certaines liaisons : Martinon (1913:365*n1*) observe « [qu']il y a des adjectifs qu'on ne met guère devant le substantif qu'au féminin ou devant une consonne : *chaude saison, blonde enfant, grossier personnage*, précisément pour éviter une liaison désagréable ou impossible, comme serait celle de *blond t-enfant* ou *grossier r-animal* » ; il ajoute : « une expression comme *froid t-hiver* appartient déjà au langage écrit », mais « en parlant, on dit plutôt *hiver froid*. » Dans une enquête où elle cherchait à obtenir des liaisons dans les combinaisons Adjectif+Nom auprès de témoins peu éduqués, Durand (1936:241) remarque : « les réponses spontanées ont été rares et le plus souvent le sujet interrogé [...] a proposé sans conviction, quelques formes [...], mais fort rarement : beaucoup de sujets n'ont pu se prononcer et ont surtout proposé une autre construction, tant ils étaient embarrassés par le résultat de la liaison » ; (cf. aussi Miller 1992:166). La combinaison Adjectif+Nom a effectivement toutes les caractéristiques d'une construction défective pour certains adjectifs devant un nom singulier commençant par une voyelle ; la liaison [z] de pluriel, par contre, ne pose généralement pas de problème, comme dans *tous ces blonds z-enfants* (cf. Morin 1987:827–828, 1992, 2003 [1998]). L'inventaire des adjectifs défectifs et la nature des stratégies d'évitement sont relativement variables selon les sujets. Lorsqu'ils sont forcés de produire des constructions délicates (à la lecture, par exemple), la stratégie la plus fréquente consiste à ne pas faire la liaison du tout, et dire ainsi *un blond enfant* [blɔ̃ ɑ̃fɑ̃] ou *un froid hiver* [fʁwa ivɛʁ]⁸.

Il apparaît donc qu'une solution simplement phonologique ou morphophonologique (d'épenthèse en particulier) ne permet pas de rendre compte de l'existence de distributions lacunaires dans les combinaisons Adjectif+Nom. Après quelques hésitations (cf. Morin 1992), j'ai fini par proposer la thèse préfixale dans laquelle toutes les consonnes de liaison de ces constructions, et non seulement le [z] du pluriel, ont été intériorisées comme un préfixe du nom, dont la fonction grammaticale est de noter une combinaison de *nombre* et d'*état construit* — un nom comme ENFANT ayant ainsi des formes fléchies telles que /ɑ̃fɑ̃/, /zɑ̃fɑ̃/, /tɑ̃fɑ̃/ et /nɑ̃fɑ̃/ dans son lexique intériorisé (Morin 2003 [1998]).

J'argumentais pour dire que ce système se développe naturellement pendant l'acquisition.

⁸ Steriade (1999) pense pouvoir expliquer les observations de Morin (1992) — et en particulier la stratégie de dernier recours pour produire *franc entretien* [fʁɑ̃ ɑ̃tʁɛ̃tjɑ̃] sans consonne de liaison — par l'existence d'une contrainte distributionnelle qui interdirait le [ʃ] final du féminin *franche*, ou la consonne finale d'un de ses avatars, comme consonne de liaison. Seules les consonnes [t, z, n, l, r], propose-t-elle, sont admissibles comme « véritables » consonnes de liaison. Elle omet de mentionner que la même stratégie de dernier recours s'observe pour *sot* (cf. Morin 1987:827–828, 1992:242), bien que la consonne finale [t] du féminin *sotte* soit admissible comme consonne de liaison — ceci est également vrai pour *blond* et *froid*, dont les avatars masculins préconsonantiques se termineraient aussi par [t] dans l'analyse qu'elle propose. De plus, sa présentation passe complètement sous silence que ces stratégies, pour de nombreux locuteurs (non linguistes), sont des pis-allers, forcés par la lecture ou par l'expérimentateur. Sa présentation laisse faussement croire que *franc entretien* [fʁɑ̃ ɑ̃tʁɛ̃tjɑ̃] est tout aussi admissible que *grand t-éléphant* ou *franche discussion*.

Les enfants agglutinent souvent une consonne de liaison et certains déterminants (ou parties de déterminant) pour en faire l'initiale du mot suivant : *le t-ours, les t-ours, le n-âne, le petit z-enfant, des n-oiseaux, les l-images, une autre z-oreille, le petit n-ours* ou inversement n'utilisent pas la variante requise dans la langue adulte, comme dans *les affaires, un écureuil* [ɛ] ekyʁœj] (exemples de Sourdot 1977, Kilani-Schoch 1998). L'enfant interprète probablement la forme simple et les formes agglutinées comme des variantes d'une même unité lexicale ayant chacune une représentation phonologique autonome : *avion, l-avion, n-avion, z-avion, t-avion...* À l'origine plusieurs variantes peuvent apparaître dans les mêmes contextes : *Les avions ~ les z-avions, un n-avion ~ un z-avion, un gros t-avion ~ un gros avion*, etc. (aucun des corpus recueillis n'enregistre la totalité des combinaisons possibles, peut-être à cause de leur taille relativement réduite ; il est néanmoins possible que l'enfant apprenne très tôt certaines restrictions sur les collocations possibles). Les études sur l'acquisition font normalement l'hypothèse que les enfants « oublient » les formes agglutinées et ne conservent que le souvenir de la consonne initiale en la rattachant, d'une manière ou d'une autre, au mot précédent — conformément aux thèses traditionnelles sur la liaison (cf. Morel 1994). Dans l'analyse que je défends, l'enfant finit par acquérir précisément les restrictions qui régissent ces combinaisons (*t-avion* après *petit, grand*, etc. ; *n-avion* après *un, aucun*, etc.) en grammaticalisant progressivement les consonnes agglutinées comme les préfixes⁹ d'état construit de la langue de l'adulte¹⁰.

⁹ On ne peut exclure, et en fait on attendrait, des différences phonétiques — de durée en particulier — entre les consonnes utilisées comme préfixes de pluriel ou d'état construit et les autres consonnes initiales de mot ; par exemple, entre les *t* initiaux de *t-ami* et de *tamis* dans *petit t-ami* et *petit tamis* (cf. Walsh et Parker 1983, pour des distinctions de ce type en anglais).

¹⁰ Les observations et les expérimentations de Chevrot, Dugua et Fayol (présentées dans ce volume) ont depuis contribué de façon très significative à la compréhension de l'acquisition par les enfants des liaisons après les déterminants et après certains adjectifs pronominaux. Ces chercheurs observent deux étapes initiales conformes à la thèse préfixale que j'avais défendue. Ils observent aussi une troisième étape, pour laquelle ils examinent trois hypothèses et n'excluent pas une analyse épenthétique dans laquelle les enfants oublieraient les formes agglutinées acquises antérieurement. Ils n'examinent cependant pas la thèse préfixale qui prévoit une période de grammaticalisation au cours de laquelle les consonnes agglutinées sont réinterprétées comme des affixes flexionnels, intégrés dans un réseau de connexions lexicales entre mots-formes, comme dans le modèle de Bybee (2001:23–26) par exemple, permettant la formation analogique de mots-formes nouveaux, par adjonction, substitution ou suppression des consonnes initiales auxquelles la force des connexions établies a donné le statut d'affixes. Cette troisième étape semble correspondre à la période de mise en place du système grammatical prévue dans la thèse préfixale, pendant laquelle l'enfant peut non seulement créer des formes régulières pour l'adulte, mais nouvelles pour lui, comme *n-aster* — en supposant qu'il n'ait jamais entendu que la forme *z-aster* dans le contexte des *z-aster* par exemple —, mais aussi des formes déviantes comme *n-èbre* à partir de *zèbre*. La grammaticalisation a en particulier pour effet de généraliser les relations de collocation intériorisées qu'entretiennent *un, mon, ton, ancien* etc. avec les mots-formes *n-enfant, n-ours, n-éléphant*, etc. aux mots-formes nouvellement créés à l'aide du préfixe d'état construit *n-*, comme *n-aster* ou *n-èbre*. C'est probablement au cours de cette étape que se précise la distinction des deux classes morphologiques de l'adulte (cf. Morin 2003:388 [1998]) : celle, la plus nombreuse, des noms à initiale vocalique qui sont fléchis pour l'état construit, et celle minoritaire, pour les noms à initiale vocalique, qui sont invariables (ou qui commencent par un « *h* aspiré », selon la terminologie

Cette analyse peut sembler contre-intuitive aux lettrés dominés par la culture de la langue écrite. Luc Baronian (communication personnelle)¹¹ a cependant noté ce témoignage révélateur d'un francophone de Louisiane, scolarisé en anglais et ne sachant ni lire ni écrire le français. Il explique spontanément à l'enquêteur pourquoi il a du mal à traduire un mot anglais en ne fournissant qu'un mot français :

- Comment vous dites *cold* ?
- [lœfrɛ]. C'est-à-dire, c'est selon l'histoire [lœ distwar] /c'-à-d. le contexte/. Tu vois, pour un n-exemple, t'as *larbre*, *narbre*, *arbre* ou *zarbre* : *un narbre*. Tu vois, t'as /hésite et se reprend/ des fois t'uses le mot *larbre*, *narbre*, *arbre* ou *zarbre*. *Zarbre* veut dire « plus [plys] qu'un ». En anglais, t'uses **un** mot. Ça me gêne pas si y en a un ou i n'n a dix, c'est toujours le même mot. Et en français, t'as quatre mots pour *un narbre* ou *un n...* /hésite/ *un* /se reprend/ *larbre*. C'est selon, comment t'appelles /hésite et se reprend/ dépeins ton discours, là tu uses le mot *zarbre*, parce que tu peux dire quand quelqu'un n'est pas habitué de parler en français un tas, il va dire *Regarde le gros narbre*. Non, non. Tu dis : *Regarde le gro arbre* [gro a:b], comprends ?

Le développement de nouveaux modèles théoriques a donné naissance à un foisonnement d'analyses qui cherchent à transcender la diversité des formes de liaison et à donner une explication unitaire aux différentes alternances C ~ Ø des sandhis. La démarche de Tranel (2000), qui abandonne ainsi sa thèse de 1981, est caractéristique de ce renouveau. Elle fait appel à une conception de la grammaire où « les processus phonologiques [...] se réduisent à l'interaction de propriétés linguistiques primitives qui se manifestent de façon universelle dans les langues du monde » (Tranel 2000:39), propriétés qui ont des priorités relatives différentes selon les langues dans la théorie de l'optimalité qu'adopte ce chercheur (ou qui dépendraient de choix paramétriques spécifiques à chaque langue dans certaines autres théories). Ces conceptions théoriques se fixent des objectifs ambitieux : « les variations observables d'une langue (ou d'un dialecte ou d'un style)¹² à l'autre ne peuvent être que le résultat d'une hiérarchisation différente des contraintes [...] Les changements linguistiques

grammaticale héritée du XVI^e siècle). On notera en particulier que les formes déviantes qui apparaissent à cette étape, p. ex. dans *deš ours* [deu:s], *leš (l)avabos* [leavabo] ou *le (n)ombril* [ləɔbril], peuvent adopter le paradigme des mots en « h aspiré ». Les études expérimentales pourraient avoir négligé cet aspect de la grammaticalisation des distributions et devraient probablement être complétées par l'examen des noms invariables dans la langue de l'adulte, comme *hibou*, ainsi que des noms commençant par une semi-voyelle comme *oiseau*, *ouate* ou *hyène*, dont le traitement est beaucoup moins uniforme dans la langue de l'adulte.

¹¹ Ceci est un extrait d'une enquête que Luc Baronian a enregistré en mars 2003 dans le cadre du cours French 411/611 donné par Tom Klingler à Tulane University, avec pour témoin Davis Auguste Manuel, police jury, de la paroisse Évangéline (Louisiane). Je remercie chaleureusement toutes ces personnes.

¹² On notera le chemin parcouru depuis Encrevé (1988:127), qui ne comprend pas vraiment qu'on puisse s'intéresser à l'histoire des variations dialectales pour comprendre la nature de la liaison française (cf. Morin 1990:186n2).

et l'acquisition du langage doivent aussi s'expliquer de la même manière, par un réarrangement de la hiérarchie des contraintes » (Tranel 2000:43).

La pratique objective a cependant été de réduire l'inventaire des données à décrire. Ainsi, l'objet d'étude n'est plus l'alternance $C \sim \emptyset$ dans les sandhis, mais celui des consonnes « latentes », c'est-à-dire les « consonnes de liaison qui [...] apparaissent seulement devant voyelle dans certains contextes syntaxiques et stylistiques » (Tranel 2000:47–48). Cette reformulation du problème n'est pas innocente et n'est pas exempte d'une certaine circularité, quand par exemple, l'auteur laisse entendre que son analyse met en lumière « ce qui est commun à l'ensemble des phénomènes de liaison, à savoir que les consonnes de liaison n'apparaissent que devant voyelle » (Tranel 2000:51). Elle laisse dans l'ombre les quelques cas où la lettre-consonne de la graphie, muette à la pause, est articulée devant consonne dans certains contextes précis, p. ex. *vingt* [vɛ̃] ~ vingt-sept [vɛ̃t sɛ̃t], une particularité que Gougenheim (1935:52n1) avait bien soulignée (cf. aussi Morin 1990). Les observateurs attentifs n'ont pas été sans remarquer qu'il n'est pas exceptionnel non plus d'entendre une consonne de liaison « potentielle » devant un mot à initiale consonantique dans les productions de certains des locuteurs ayant tendance à faire des liaisons « sans enchaînement »¹³, cf. Green et Hintze (1988:159) ou Carton (2000:45); d'autres exemples sont les suivants (incluant, pour le dernier, une liaison devant *h* aspiré) :

- La chose qui nous paraît [t] grave...
(Francis Blanchard, directeur du BIT, Radio-Canada, 21 janvier 1984)
- L'accès du marché intérieur est [t] pratiquement exclus...
(universitaire française, Radio-Canada, 24 janvier 1998)
- Ceci est [t] fort bien mis en valeur.
(Danielle Régnier-Bohler, colloque à Montréal, 7 octobre 1998)
- C'était [t] juste avant {l'arrêt du moteur}.
(avocat français, TV5 (A3), 19 novembre 2000)
- La situation actuelle est [t] la conséquence {de...}
(porte-parole de la Société Deminor, TV5 (RTBF), 30 novembre 2000)
- C'est [t] possible, c'est pas exclus.
(Michel Petit, École Polytechnique, Radio-Canada, 25 février 2001)
- ...la France, ses pouvoirs publics, son mouvement sportif, l'ensemble des Français sont [t] déterminés à faire de ces jeux quelque chose d'exceptionnel.
(Jacques Chirac, à l'Élysée, 29 mars 2001)
- Les pleurs sont [t] vraiment un instrument de communication.
(Anne Vincent-Buffault, France-inter, 12 février 2002)
- Ce qui compte dans les langues sémitiques, c'est [t] les consonnes...
(Claude Touratier, colloque à Montpellier, 22 mars 2002)
- Ce qui est [t] possible contre le terrorisme doit l'être aussi contre la pauvreté.
(Jacques Chirac, à Monterrey, 22 mars 2002)
- Ils sont [t] plus z-humiliés.

¹³ Même « devant voyelles », les liaisons sans enchaînement sont souvent suivies d'une consonne glottale assurant le non-enchaînement, comme dans le célèbre *j'avais [z ?] un rêve*.

(universitaire, France-Culture, 5 avril 2002)

Toute discrimination est [t] contre la nature des choses et de notre pacte républicain.

(Jacques Chirac, à Dreux, 26 avril 2002)

Il faut [t] faciliter le bon déroulement des manifestations.

(journaliste, Europe n° 1, 29 avril 2002)

Il était [t ?] hors de question de les rapatrier en France.

(journaliste, TV5 (A3), 6 décembre 1999)

De telles idiosyncrasies sont attendues si les distributions des sons peuvent avoir des sources analogiques diverses, elles le sont moins dans des modèles dépendant de contraintes universelles générales.

Ces nouvelles analyses, renouant ainsi avec la tradition héritée de l'esthétique du vers classique, proposent en effet que « l'élision et la liaison [...] peuvent donc être conçues [...] comme des effets dus à la contrainte universelle *VV », c'est-à-dire, « le concept fondamental d'évitement d'hiatus » (Tranel 2000:45). Cette contrainte, cependant, ne permet pas de rendre compte des « cas de la liaison plurielle et de la liaison verbale, où l'apparition d'une consonne de liaison peut se produire sans qu'il y ait de nécessité de résolution d'hiatus (*durs-anneaux, court-il ?*) » (Tranel 2000:45n5)¹⁴. D'autres analyses adopteront une autre contrainte, interdisant cette fois les syllabes sans attaque (Perlmutter 1996, Steriade 1999, Tranel 1999, Wetzel 2002), qui a aussi pour effet d'interdire les hiatus, sans avoir les mêmes limites.

Ces analyses phonologiques, cependant, n'examinent que le plus petit dénominateur commun aux différents sandhis qu'elles retiennent et rejettent dans les limbes les propriétés qui les différencient. C'est ainsi que l'on se contente souvent de dire que les opérations phonologiques pertinentes se produisent dans les « contextes de liaison » (« liaison contexts » Tranel 1995:799), « dans certains contextes syntaxiques et stylistiques [...] qu' on connaît exactement » (Tranel 2000:48–49), sans autre forme de procès. Les syntacticiens, de leur côté, ont moins de certitudes et sont souvent tentés de s'appuyer sur la « liaison » pour découvrir la structure syntaxique du français ou de variétés voisines du gallo-roman (cf. Bernstein 1991, Bouchard 2002:133–139, 194–207, Miller 1992:163–168). Cette circularité n'est pas qu'apparente : phonologie, morphologie, syntaxe et lexique ne peuvent être arbitrairement dissociés les uns des autres dans l'analyse des facteurs responsables des différents types de liaison.

Dans les limites étroites où les nouvelles analyses phonologiques ont confiné leurs observations, la contrainte anti-hiatus (ou la contrainte anti-attaque vide) apparaît comme un simple moyen mécanique d'assurer que les consonnes de liaison apparaissent devant un

¹⁴ L'auteur se limite à dire qu'il « écarte dans cet article [c]es cas de la liaison plurielle et de la liaison verbale ». Rappelons qu'il écarte ainsi, les cas où le [z] de liaison est analysable comme un préfixe du pluriel, les cas où la consonne a été agglutinée à un enclitique verbal et les cas où la consonne de liaison apparaît entre un verbe et le syntagme suivant, comme dans *Ce qu'il peuvent t'être bêtes*. Cela ne reviendrait-il pas à distinguer plusieurs formes de consonnes de liaison, bien que celles-ci ont la propriété commune d'apparaître devant voyelle ?

mot à initiale vocalique. En se dispensant de faire l'analyse des « contextes de liaison », elles sont incapables d'expliquer pourquoi les mêmes contraintes sont inopérantes ailleurs, et par là-même d'apprécier la nature des différents types de liaison.

Examinons d'abord un cas relativement simple, celui de la liaison après les adjectifs masculins en wallon de Liège (cf. Morin 1986a:197, Morin 1986b). Dans ce dialecte, les adjectifs sont normalement pronominaux : *on bleû sâro* 'un sarrau bleu', *ine noûve rôbe* 'une robe neuve'. On attendrait, toutes choses étant égales, que les obstruantes finales médiévales se soient conservées devant voyelle dans ce contexte syntaxique où la contrainte antihiatus se manifesterait avec tant de vigueur dans le français de la norme. On observe au contraire l'absence de toute liaison après les adjectifs masculins au singulier, alors que la liaison s'est bien maintenue au pluriel (cf. Remacle 1952:137) :

on grand âbe	[õ: grã: ɔ:p]	dès grands-âbes	[de grã: zɔ:p]
'un grand arbre'		'des grands arbres'	
on neûr diâle	[õ: nœ:r dʒa:l]	dès neûrs-oûy	[de nœ:r zu:j]
'un noireau (=un diable noir)'		'des yeux noirs'	
on lêd ome	[õ: le: ɔm]	dès-abatous-âbes	[de zabatu zɔ:p]
'un homme laid'		'des arbres abattus'	
on gros âbe	[õ: grɔ ɔ:p]	dès gros-âbes	[de grɔ zɔ:p]
'un gros arbre'		'des gros arbres'	

En particulier, le [z] médiéval après *gros* n'a été conservé que lorsqu'il marque le pluriel et a été abandonné au singulier. La contrainte antihiatus (ou la contrainte anti-attaque vide) n'est pour rien dans le maintien du [z] de pluriel, puisque la consonne de liaison attendue est disparue au singulier dans les mêmes contextes. La même observation vaut pour la liaison entre le nom et l'adjectif suivant en français standard, où après *nez*, par exemple, elle ne s'observe qu'au pluriel : *un nez aquilin* / *z-aquilin ~ *des nez aquilins* / z-aquilins (exemple de Gougenheim), si ce n'est que cette liaison n'est pas obligatoire et caractérise un style de conversation relativement soutenue.

Plus généralement, l'évolution générale du français révèle une absence totale d'effets dus à la contrainte antihiatus (ou à la contrainte anti-attaque vide) sur la liaison. Au milieu du XVI^e siècle encore, les grammairiens conservateurs décrivent des usages où la prononciation des obstruantes médiévales s'est conservée à la pause et devant voyelle, comme on peut voir dans ce beau morceau d'anthologie tiré des *Hypomneses* de Henri Estienne (1582), que Thurot avait choisi pour illustrer la troncation des consonnes au XVI^e siècle :

Considère cette phrase : *Vous me dites toufiours que vostre pays est plus grand de beaucoup & plus abondant que le nostre, & que maintenât vous pourriez bien y viure à meilleur marché que nous ne viuons depuis trois mois en ceste ville : mais tous ceux qui en viennent, parlent bien vn autre langage: ne vous desplaiſe. Tu la prononceras de la manière suivante, sans faire entendre les lettres qui doivent rester muettes dans une prononciation correcte et sans affectation : Vou me dite touiours que votre pays est plu gran de beaucoup & plus abondan que le notre, e que*

maintenant vou pourrie bien y viure à meilleur marché que nou ne viuon depui troi mois en cete ville : mai tou ceux qui en viennet, parle bien vn autre langage : ne vou deplaiſe. Remarque que, dans le premier *plu*, l'*s* est muette, parce qu'elle est suivie d'une consonne; elle ne l'est pas dans le second, parce qu'elle est suivie d'une voyelle. [De même le *d* ne s'amuirait pas dans *grand*, ni le *s* dans *plu* si l'on disposait les mots ainsi : *est plu grand & plus abondan que le notre.*] Remarque aussi que dans *touſiours*, j'ai laissé l'*s*, quoique le mot soit suivi d'une consonne : c'est qu'il est précédé immédiatement de quelques autres mots où l'*s* est muette, et qui se prononcent si vite l'un après l'autre, qu'ils ne semblent faire qu'un mot; mais après *touſiours*, celui qui parle fait une petite pause. C'est la cause et même la seule cause pour laquelle parfois nous n'ôtons pas à cette lettre, ou à une autre, le son qui lui est propre : surtout lorsque la pause est un peu plus longue qu'ici. Ainsi quand on dit : *C'est vn propos qu'on tient touſiours, quand on ne ſçait que répondre*, ou *c'est vn propos qu'on tient ſouuent, quand*, etc. Tu prononceras de la manière suivante : *C'est vn propo qu'on tien touſiours, quand on ne ſçait que repondre*, ou, *qu'on tien ſouuent*, en donnant à l'*s* et au *t* le son qui leur est propre. Il y en a même qui prononcent *propos* sans supprimer l'*s*; et ils n'ont pas tort, parce qu'en cet endroit on s'arrête quelque peu, quoique moins longtemps qu'après *tousiours* et *ſouuent*.

En ce qui touche la suppression des lettres, il faut encore savoir que, si on parle lentement, on ne les supprime pas là où on les supprimerait si l'on parlait vite. Il vaut mieux donner dans le premier excès que dans le second. Henri Estienne (1582:94–95)¹⁵

Les alternances $C \sim \emptyset$ que l'on observe encore au XVI^e siècle ne sont aucunement tributaires d'une contrainte anti-hiatus (ou anti-attaque vide) quelconque et résultent seulement de la chute d'une consonne devant une autre consonne. L'évolution du français central à partir de cette période se caractérise par une constante augmentation des transgressions à ces deux contraintes putatives. C'est ainsi que les *s* finals de *pays* et de *mois* prononcés dans *votre pays est plu gran* et dans *depui troi mois en cete ville* et le *p* de *beaucoup* devant la conjonction & du texte de Estienne sont maintenant muets. Chifflet (1659:204–215) décrira un nouvel usage — très proche de celui du français moderne. Il condamne le [t] anti-hiatique devant la conjonction *et*, comme dans *petit *[t] et joli, grand *[t] et gros*, ou devant les verbes, comme dans *l'état *[t] est en trouble*. Mais il permet encore l'usage du pluriel [z] entre un sujet et le verbe suivant, comme dans *les rangs [z] étaient doubles*, qui finira à son tour par être abandonné, malgré l'hiatus qui en résulte. Une autre évolution révélatrice est celle des formes supplétives comme *vieil* et *nouvel*, souvent remplacées par *vieu* et *nouveau* dans les énoncés spontanés modernes, p. ex. *mon vieu anorak* [vjø anɔʁak], *un vieu évier*, *un vieu éboueur*, *mon nouveau ordinateur*, *un nouveau outil*, malgré l'hiatus qui en résulte. La forme *bel* résiste mieux, mais est aussi affectée, par exemple :

Ça va venir dans un beau étui vert.

(Marie-Hélène Roy, Radio-Canada, 4 mars 1999)

Il ne fait aucun doute que les modèles théoriques récents sont capables de décrire les sandhis du français aux différentes périodes de son évolution, grâce à un choix judicieux des priorités entre les contraintes ou des valeurs de différents paramètres. Ne suffit-il pas,

¹⁵ Traduction de Thurot (1883:12–13) et de Chomarat (Estienne 1999:356–357, 358) pour les parties omises par le premier.

pour rendre compte de l'absence de liaison devant les mots à initiale disjonctive (ou « à *h* aspiré ») comme dans *le grand houx* /**le grand t-houx*, de dire que pour certains mots l'ordre des priorités entre deux contraintes est inversé (cf. Tranel 2000:53n3, et les références citées dans ce travail)? Aucune des solutions qui se contenteraient de proposer « un réarrangement de la hiérarchie des contraintes » ne pourrait cependant prétendre « expliquer » les changements linguistiques que nous avons évoqués ici ; elles ne pourraient au mieux qu'enregistrer dans un langage plus ou moins formel les changements qui se sont produits.

Les descriptions traditionnelles de l'évolution des consonnes finales du français ont une vision beaucoup plus intéressante des changements ayant provoqué un accroissement considérable des hiatus dans la langue. Ainsi Pope (1952:§615) associe l'émergence de la liaison à un procès analogique ayant entraîné la généralisation, à la plupart des contextes, de la variante supplétive tronquée, qui apparaissait à l'origine seulement devant consonne. Les variantes préconsonantiques [dra] de *drap* au singulier et [dra:(s)] de *draps* au pluriel, par exemple, auraient remplacé [drap] à la pause et devant voyelle ; généralisation qu'on explique par les fortes pressions cognitives sur l'unicité des représentations (cf. Bybee 2000). Dans la perspective analogique, ce sont des effets de fréquence qui motivent la généralisation d'une variante particulière dans la plupart des cas et la persévérance des autres dans certains contextes. Si les consonnes héréditaires se sont maintenues dans *un grand t-ami* ou dans *de purs z-esprits*, *de pures z-impostures*, ce n'est pas tant pour satisfaire une contrainte anti-hiatus (qui de toute façon ne vaut pas pour *pur(e)s*, dont le [r] devait aussi être prononcé à cette époque), que parce que ces combinaisons étaient suffisamment fréquentes pour qu'un enfant apprenant le français les enregistre tôt dans son lexique : il apprend le [t] de *un grand t-ami* pour les mêmes raisons que celui de *râteau*.

C'est ce genre de solution que reprend Bybee (2001:169) : « the spread of deletion to prepausal position was due to the restructuring of the lexical representation [*sc.* to reflect the preconsonantal variant] ». Cette chercheuse montre que les effets de fréquence sont mesurables et non de simples artifices rhétoriques, comme le voudrait la critique des modèles analogiques. Il faut en particulier évaluer les fréquences des différentes collocations. C'est certainement parce que la position préconsonantique est globalement la plus fréquente pour les noms et adjectifs que les variantes tronquées ont été généralisées à la plupart des contextes¹⁶. Par contre, si les cardinaux supérieurs à *trois* ont conservé leur consonne finale, c'est qu'ils sont appris très jeunes dans des séries (*six, sept, huit, neuf...*), souvent séparés par des pauses, ou isolés dans des tâches de dénombrement. La très grande fréquence de *deux* et *trois*, par contre, suggère que ces derniers apparaissent plus fréquemment en position de déterminant, où le contexte préconsonantique est alors prédominant.

¹⁶ C'est ainsi que Bybee (2002:274) rend compte de la généralisation de la variante [h] du *s* final espagnol : « [h] is the variant for the preconsonantal position, which is the most frequently occurring context in running discourse, as most words in Spanish begin with consonants » ; ces fréquences sont semblables en français.

Ce modèle d'évolution prédit aussi que des analogies ayant l'effet inverse peuvent aussi se produire, le cas échéant, s'il existe un modèle suffisamment prégnant. C'est exactement ce qui explique le rétablissement — sur le modèle des séries *trente-deux*, *trente-trois*... *soixante-neuf* — de la consonne finale de *vingt* dès le début du XVII^e siècle devant consonne, dans la série *vingt-deux* [vɛ̃d dø ~ vɛ̃n dø]... *vingt-neuf* [vɛ̃t nøf ~ vɛ̃n nøf] (cf. Morin 1990:183).

Quelle que soit l'importance des fréquences sur le changement analogique, cependant, d'autres facteurs sont responsables de la formation et de l'évolution des consonnes de liaison en français. Il est fort probable que la troncation des consonnes, telle qu'elle est décrite par Henri Estienne à la fin du XVI^e siècle, existait déjà au XII^e et même avant¹⁷. Si la généralisation de la forme prépausale ne s'impose dans la norme parisienne que quatre ou cinq cents ans plus tard, ce n'est probablement pas la fréquence — qui avait peu de raison de changer — qui est en cause. On peut supposer par contre que la perte des chvas finals à peu près à la même période a pu jouer un rôle important, d'abord en rétablissant à la pause une distinction conservée devant consonne entre les formes du masculin et du féminin de nombreux noms et adjectifs : *sotte* ['sɔtə] devenant [sɔt] entraîne le remplacement de *sot* [sɔt] par [sɔ] (cf. Morin 1986:184) ; il est possible aussi que les anciennes occlusives finales avait une articulation plus faible (*sot* [sɔt^ʰ]) que les occlusives devenues finales après la chute du chva, ce qui a pu favoriser la généralisation des formes tronquées.

D'autre part, cette généralisation n'a jamais eu lieu dans certains dialectes de l'ouest de la France, et ce jusqu'à leur disparition au XX^e siècle. Ainsi dans le Marais Vendéen, *petit*, *petite* et *petites* se prononcent tous trois [pɛ̃t] à la pause ; mais seule la consonne finale du masculin est tronquée au pluriel et devant consonne : *petits* [pɛ̃i] (à la pause et ailleurs), *du petit-lait* [do pɛ̃i let], mais *une petite fille* [in pɛ̃it fœʎ] ; or les distributions des obstruantes finales au XVI^e siècle dans ce dialecte et dans la norme parisienne ne devaient pas être très différentes. Les divergences ultérieures pourraient résulter de stratégies d'interprétation, qui à long terme, ont produit des morphologisations distinctes (cf. Morin 1986a:179–183).

Selon Bybee, les modèles faisant intervenir les fréquences de co-occurrence prédisent l'absence de consonnes de liaison dans les constructions Adj+Nom : « we would not expect to find such consonants between two randomly selected lexical items whose probability of co-occurrence is extremely low » (Bybee 2001:179). Et c'est effectivement ce que l'on observe dans les nombreux usages wallons où les adjectifs sont prénominaux dans la très grande majorité des cas. Ce n'est cependant pas le cas du français moderne, où la plus grande partie des adjectifs peuvent apparaître en position prénominale¹⁸ et après lesquels on peut néanmoins observer une consonne de liaison. Ce qui distingue le français moderne du wallon, cependant, c'est la fréquence relativement faible des adjectifs — à l'exception d'un

¹⁷ Si « the French liaison alternations [...] was [sic] just a specific instance of syllable-final deletion of consonants that took place within words as well » (Bybee 2001:144), les alternances impliquant des occlusives dateraient au moins du IX^e siècle.

¹⁸ Selon Bouchard (2002) les adjectifs pourraient *tous* apparaître en position prénominale si le sens particulier résultant de cette combinaison s'y prête ; cette position est peut-être un peu optimiste.

petit groupe — apparaissant régulièrement avant le nom, bien qu'il ne soit pas évident comment cette différence pourrait expliquer les évolutions propres à ces deux parlars.

Remarquons que l'analyse de Bybee présuppose que la liaison est une consonne « indécise », qui n'est associée ni au mot qui précède, ni à celui qui suit. Nous avons vu, cependant, que les données d'acquisition suggèrent une organisation morpho-syntaxique très différente en français moderne, où la consonne de liaison anciennement associée aux déterminants et aux adjectifs prénominaux apparaît agglutinée comme préfixe appartenant au mot qui suit : *n-arbre*, *t-arbre*, *z-arbre*. L'enfant, puis l'adulte, apprennent à distribuer ces formes préfixées en fonction de propriétés morphologiques qui ne font pas toujours intervenir le contexte précédent immédiat, mais qui rappellent — dans une certaine mesure — d'autres formes d'accord morphologique de la langue. Il suffit d'avoir entendu quelques occurrences d'une liaison spécifique, même dans des usages relativement stéréotypés, pour savoir qu'un adjectif exige tel ou tel état construit du nom qui suit ; par exemple à partir de syntagmes tels que *de second t-ordre*, le sujet parlant apprendra que *second* peut-être suivi d'un nom préfixé en *t-* et appliquera cette connaissance aux nouvelles combinaisons qu'il sera amené à faire, comme dans *leur second t-album* ou *un second t-accès de rage* (en supposant qu'il n'ait encore jamais entendu de telles combinaisons). Cet apprentissage n'est pas très différent de celui qui fait apprendre que le mot *vêpres* est un nom féminin pluriel, par exemple, et qu'il requiert un adjectif féminin dans *les vêpres étaient bien longues*. On ne peut ignorer non plus le rôle de la graphie dans ce processus d'apprentissage.

Je conclurai ces remarques en notant que si des contraintes phonologiques anti-hiatus ou anti-attaque vide n'ont certainement joué aucun rôle dans la formation et l'évolution des différents sandhis du français connus sous le nom de « liaison », il existe certainement des mécanismes d'acquisition qui favorisent un découpage lexical où les mots commencent par (au moins) une consonne. L'enfant découvre très tôt des éléments récurrents dans le flux continu de sons produits par les humains grâce à ses capacités innées d'apprentissage implicite (cf. Reber 1993). Les travaux auxquels renvoient Jusczyk (1997:204–216) font apparaître que l'enfant pratique un découpage formel de ce flux (ou d'une partie de ce flux) en « mots » bien avant qu'il n'ait une idée précise de leurs sens et peut-être même avant de savoir qu'ils pourraient avoir un sens. Les propriétés du système auditif, peut-être, et les régularités distributionnelles du lexique l'amènent à concevoir un mot prototypique commençant par une consonne, ce qui favorise les agglutinations. L'enfant a donc tendance à voir des mots distincts dans les suites *n-arbre*, *t-arbre*, *z-arbre*. Ces mécanismes d'acquisition, cependant, ne sont pas régis par de putatives contraintes universelles sur les systèmes phonologiques¹⁹, dont on n'a vu ici aucun effet sur la formation ni, par la suite, sur l'évolution des liaisons du français — qui, depuis le XVI^e siècle, n'ont cessé de décroître, avec pour conséquence un accroissement considérable des hiatus entre deux mots.

¹⁹ Pendant la période de grammaticalisation, au contraire, le nombre des hiatus augmente, cf. note 10.

Références

- Andersen, Henning. 1986. *Sandhi phenomena in the languages of Europe*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Bernstein, Judy. 1991. DP's in French and Walloon : evidence for parametric variation in nominal head movement. *Probus* 3.101–126.
- Bouchard, Denis. 2002. *Adjectives, number and interfaces — Why languages vary*. Amsterdam : Elsevier.
- Bybee, Joan L. 2000. Lexicalization of sound change and alternating environments. *Acquisition and the lexicon. Papers in Laboratory Phonology 5*, éd. par Michael B. Broe et Janet B. Pierrehumbert, 250–268. Cambridge : Cambridge University Press.
- Bybee, Joan L. 2001. *Phonology and language use*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Bybee, Joan L. 2002. Word frequency and context of use in the lexical diffusion of phonetically conditioned sound change. *Language variation and change* 14.261–290.
- Carton, Fernand. 2000. La prononciation. *Histoire de la langue française 1945–2000*, éd. par Gérard Antoine et Bernard Cerquiglini, 25–60. Paris : CNRS.
- Chevrot, Jean-Pierre Céline Dugua et Michel Fayol. 2005. Liaison et formation des mots en français : un scénario développemental (dans ce volume).
- Chiflet, Laurent. 1659. *Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise*. Anvers : Jacques van Meurs.
- Cornulier, Benoît de. 1995. *Art Poétique : notions et problèmes de métrique*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Damourette, Jacques et Édouard Pichon. 1911–1940. *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris : Éditions d'Artrey.
- Durand, Marguerite. 1936. *Le genre grammatical en français parlé à Paris et dans la région parisienne*. Paris : Bibliothèque du « français moderne ».
- Encrevé, Pierre. 1988. *La liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français*. Paris : Le Seuil.
- Estienne, Henri. 1582. *Hypomneses de gallica lingua*. Paris. [Reproduction 1999, traduction et notes par Jacques Chomarat. Paris : Honoré Champion.]
- Gougenheim, Georges. 1935. *Éléments de phonologie française. Étude descriptive des sons du français au point de vue fonctionnel*. Strasbourg : Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg.
- Gougenheim, Georges. 1938. *Le système grammatical de la langue française*. Paris : Bibliothèque du « Français Moderne ».
- Green, John N. et Marie-Anne Hintze. 1990. Variation and change in French linking phenomena. *Variation and change in French : Essays presented to Rebecca Posner on the occasion of her sixtieth birthday*, éd. par John N. Green and Wendy Ayres-Bennett, 37–60. London : Routledge & New York.
- Jusczyk, Peter W. 1997. *The discovery of spoken language*. Cambridge, MA : MIT Press.
- Kilani-Schoch. 1998. The acquisition of number in French. *Studies in the acquisition of number and diminutive marking*, éd. par Steven Gillis. *Antwerp papers in linguistics* 95.25–50. Departement Germaanse (Afdeling Linguïstiek, Universitaire Instelling Antwerpen, Universiteit Antwerpen).
- Martinet, Jeanne. 1988. Un traitement fonctionnel de la liaison en français. *Folia linguistica* 22.293–299.
- Martinson, Philippe. 1913. *Comment on prononce le français. Traité complet de prononciation pratique avec les noms propres et les mots étrangers*. Paris : Larousse.

- Miller, Philip. 1992. *Clitics and constituents in phrase structure grammar*. New York : Garland.
- Morel, Éliane. 1994. Le traitement de la liaison chez l'enfant : études expérimentales. *TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique)* 21.85–95.
- Morin, Yves Charles. 1979. La morphophonologie des pronoms clitiques en français populaire. *Cahier de Linguistique* 9.1–36.
- Morin, Yves Charles. 1981. Où sont passés les *s* finals de l'ancien français? *Variation omnibus (Actes la conférence N.W.A.V.E. 8, Université du Québec à Montréal, 1979)*, éd. par David Sankoff et Henrieta Cedergren, 35–47. Edmonton : Linguistic Research Inc.
- Morin, Yves Charles. 1985. On the two subjectless verbs *voici* and *voilà*. *Language* 61.777–820.
- Morin, Yves Charles. 1986a. On the morphologization of word-final consonant deletion in French. In Andersen (1986:167–210).
- Morin, Yves Charles. 1986b. A morphological convergence between consonant liaison and schwa deletion in the Picard and Walloon dialects of French. In Andersen (1986:211–222).
- Morin, Yves Charles. 1987. French data and phonological theory. *Linguistics* 25.815–843.
- Morin, Yves Charles. 1990. La prononciation de [t] après *quand*. *Linguisticae Investigationes* 14.175–189.
- Morin, Yves Charles. 1992. Un cas méconnu de la déclinaison de l'adjectif français : les formes de liaison de l'adjectif antéposé. *Le mot, les mots, les bons mots. Word, words, witty words. Hommage à Igor A. Mel'čuk*, éd. par André Clas, 233–250. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Morin, Yves Charles. 2000. La variation dialectale et l'interdiction des suites Voyelle + *e* muet dans la poésie classique. *Le vers français : histoire, théorie, esthétique*, éd. par Michel Murat, 193–227. Paris : Champion.
- Morin, Yves Charles. 2003 [1998]. Remarks on prenominal liaison consonants in French. *Living on the Edge. 28 Papers in Honour of Jonathan Kaye*, éd. par Stefan Ploch, 385–400. Berlin & New York : Mouton de Gruyter.
- Morin, Yves Charles. 2005. Liaison et enchaînement dans le vers aux XVI^e et XVII^e siècles. *De la langue au style*, éd. par Jean-Michel Gouvard. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Morin, Yves Charles et Jonathan Kaye. 1982. The syntactic bases for French liaison. *Journal of Linguistics* 18.291–330.
- Morin, Yves Charles, Marie-Claude Langlois et Marie-Ève Varin. 1990. Tensing of word-final [ç] to [o] in French : the phonologization of a morphophonological rule. *Romance Philology* 43.507–528.
- Paradis, Carole et Fatimazohra El Fenne. 1995. French verbal inflection revisited : constraints, repairs and floating consonants. *Lingua* 95.169–203.
- Perlmutter, David. 1996. Interfaces : the explanation of allomorphy and the architecture of grammars. *Morphology and its relation to phonology and syntax*, éd. par Steven Lapointe, D. Brentari et P. Farrell, 307–338. Stanford, CA : CSLI Publications.
- Pichon, Édouard. 1938. Genre et questions connexes (sur les pas de Mille Durand). *Le français moderne* 6.29–43, 107–126.
- Pope, Mildred K. 1952. *From Latin to modern French with especial consideration of Anglo-Norman*, 2^e éd. Manchester : Manchester University Press.
- Reber, Arthur. 1993. *Implicit learning and tacit knowledge : an essay on cognitive unconscious*. Oxford : Oxford University Press.
- Remacle, Louis. 1952-1956-1960. *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*. Paris : Société d'Édition « Les Belles Lettres ».
- Sourdodot, Marc. 1977. Identification et différenciation des unités : les modalités nominales. *La syntaxe de l'enfant avant 5 ans*, éd. par Frédéric François, Denise François, Émilie Sabeau-Jouannet et Marc Sourdodot, 90–119. Paris : Larousse.

- Steriade, Donca. 1999. Lexical conservatism in French adjectival liaison. *Formal perspectives on Romance linguistics*, éd. par Jean-Marc Authier, Barbara E. Bullock et Lisa A. Reed, 243–270. Amsterdam : Benjamins.
- Thurot, Charles. 1881–1883. *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle, d'après le témoignage des grammairiens*, en 3 vol. Paris : Imprimerie Nationale.
- Tranel, Bernard. 1981. *Concreteness in generative phonology : evidence from French*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press.
- Tranel, Bernard. 1995. Current issues in French phonology : Liaison and position theories. *The Handbook of phonological theory*, éd. par John Goldsmith, 798–816. Cambridge, MA/Oxford : Blackwell.
- Tranel, Bernard. 1999. Suppletion and OT : on the issue of the syntax/phonology interaction. *Proceedings of the Sixteenth West Coast conference on formal linguistics*, éd. par Emily Curtis, James Lyle et Gabriel Webster, 415–429. Stanford, CA : CSLI Publications.
- Tranel, Bernard. 2000. Aspects de la phonologie du français et la théorie de l'optimalité. *Langue française* 126.39–72.
- Walsh, T. & F. Parker. 1983. The duration of morphemic and nonmorphemic /s/ in English. *Journal of Phonetics* 11.201–206.
- Wetzels, W. Leo. 2002. Les adjectifs pré-nominaux du français : formes longues et formes féminines. *Liber Amicorum Bernard Bichakjian, ter gelegenheid van zijn 65ste verjaardag*, éd. par Haike Jacobs et W. Leo Wetzels, 273–306. Maastricht : Shaker.